



# ACTUALITES SOCIALES AVRIL 2019

## ELECTIONS 2019

Suite aux nouvelles dispositions des ordonnances MACRON, les prochaines élections professionnelles COVEA qui se dérouleront du **14 au 28 Mai**, seront les premières à s'opérer dans un **univers à 3 CSE** :

- **Niort** (MAAF),
- **Le Mans** (MMA et FIDELIA),
- **Levallois** (GMF Assurances, GMF Vie, AM et Télé-assurances)

La CFTC présentera des listes de candidats sur chacun des 3 périmètres.

**Défendre nos intérêts, nos emplois, notre vie de famille, l'avenir de nos sites, le bassin de l'emploi, notre pouvoir d'achat, telles sont les valeurs qui nous ont toujours guidées et qui sont aujourd'hui malmenées.**

Demain nous continuerons à œuvrer pour **venir travailler sereinement pour la satisfaction de nos sociétaires et notre épanouissement personnel.**

La CFTC n'a pas signé le Statut Commun et son corollaire d'accords. Aussi avec la **légitimité** des suffrages que vous nous apporterez, nous travaillerons à **l'amélioration** des accords, de leur mise **en application** et des **fiches métiers**.

**NOUS VOUS INVITONS A VOUS EXPRIMER DANS LES URNES  
EN VOTANT CFTC**

La Direction doit savoir que les salariés sont acteurs dans leur entreprise et prêts à prendre la parole.

**Partenaire de votre vie  
Professionnelle**

## SITE WEB CFTC COVEA

Le site de la CFTC COVEA est en ligne, où toutes nos fiches techniques sont disponibles, une inscription simple et rapide y est nécessaire pour valider votre accès. N'attendez plus :

<http://www.cftc-covea-france.fr/>

## COVEA DANS LA PRESSE

Depuis quelques semaines, COVEA et son président Thierry DEREZ, font l'objet de nombreux articles de presse relatant des informations et des accusations graves. Nous espérons que ces allégations sont fausses car dans le cas contraire cela pourrait avoir des conséquences sur l'avenir de notre Entreprise.

**Nous demandons aussi à la Direction d'abandonner le projet « COVEA D », qui ne correspond pas aux valeurs mutualistes que nous défendons, mais aussi pour plus de transparence envers nos sociétaires et les salariés COVEA.**

## PRIMES INTERESSEMENT ET PARTICIPATION

A la fin du mois d'Avril, vous serez sollicités pour placer ou percevoir votre intéressement ainsi que votre participation.

**Si vous choisissez de toucher ces primes, elles vous seront versées le 22 Mai.**

Pour rappel, voici les montants maximums des abondements :

- 2300€ au PEG → 1000€ brut (903€ net) d'abondement
- 1300€ au PERCO → 1000€ brut (903€ net) d'abondement
- 10 jours de congés au PERCO → 1000€ brut (903€ net) d'abondement

## LE PERCO NE SERT PAS QU'A FINANCER SA RETRAITE, IL PEUT ETRE DEBLOQUE POUR L'ACHAT DE SA RESIDENCE PRINCIPALE

Nous serons également très vigilants au renouvellement des accords de participation, d'intéressement et d'abondements.

### VOS CONTACTS GMF

Serge FRULLANI - 06.07.31.59.87- [sfrullani@gmf.fr](mailto:sfrullani@gmf.fr), Laurent CHRETIEN - 06.11.49.05.11- [lchretien@gmf.fr](mailto:lchretien@gmf.fr)  
Nadia ASSAOUI - 06.29.95.53.28 - [nassaoui@gmf.fr](mailto:nassaoui@gmf.fr), Martial CIONCI - 06.24.31.29.88 - [mcionci@gmf.fr](mailto:mcionci@gmf.fr)  
Didier BIALOUX - 06.18.39.90.43 - [dbialoux@gmf.fr](mailto:dbialoux@gmf.fr), Sylvie SOUILLOT - 06.28.64.59.57- [ssouillot@gmf.fr](mailto:ssouillot@gmf.fr)

# Partenaire de votre vie Professionnelle

« NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE »